

IDENTITOVIGILANCE

1. IDENTITOVIGILANCE AU MOMENT DU PRELEVEMENT

- Vérifier l'identité du patient avant le prélèvement à l'aide de questions ouvertes : demander au patient (ou son accompagnant) de décliner son identité (nom d'usage, nom de naissance, prénom) et de donner sa date de naissance.
- Demander au patient son adresse complète, son n° de téléphone, ses coordonnées administratives (n° SS, caisse, mutuelle)
- Les recopier de façon manuscrite sur la fiche de suivi médical, ou utiliser les étiquettes patient.
- S'identifier sur la fiche de prélèvement (Nom, prénom du préleveur)

2. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

L'étiquetage de tout échantillon prélevé doit, conformément à la législation, comporter impérativement sur le tube ces indications parfaitement lisibles :

- Nom de naissance
- Prénom,
- Nom de naissance : obligatoire sur le tube pour les groupes sanguins
- Sexe,
- Date de naissance,
- Date et heure de prélèvement, à défaut doivent être notées sur la feuille de suivi médical
- La nature de l'échantillon.



© 2015 BD

Nous rappelons que, conformément à la législation, **l'étiquetage** des récipients contenant l'échantillon est **effectué par le préleveur au moment du prélèvement et en présence du patient**. L'étiquetage doit permettre d'éviter toute erreur sur l'identité de la personne, la **vérification de l'identité du patient** ayant été effectuée **avant le prélèvement**.

3. CAS PARTICULIER DES PRELEVEMENTS AVEC ETIQUETTE

Dans le cas de patients avec des ordonnances renouvelables, lorsque le prélèvement se déroule à domicile, le laboratoire édite des étiquettes qui sont remises au patient avec ses résultats. Chaque étiquette comporte le nom, le prénom, le nom de naissance et la date de naissance.

⇒ Utilisez ces étiquettes au moment du prélèvement et en présence du patient après vérification de l'identité et la date de naissance.

⇒ **Veillez à ne pas échanger les étiquettes de deux patients (couple par exemple).**

4. CAS PARTICULIER DES GROUPES SANGUINS et RAI

Conformément à la circulaire ministérielle du 17 mai 1985, les déterminations de groupe sanguin ne seront réalisées que sur les échantillons dont l'étiquetage mentionne, le nom de naissance, le prénom et le nom d'usage ou nom marital et la date de naissance et après vérification d'une PI officielle (texte DGS du 15 mai 2018 et référentiel de bonne pratique en matière d'identitovigilance 2018 du Comité technique régional d'identitovigilance de Nouvelle-Aquitaine).

Demander systématiquement une **pièce d'identité officielle avec photo récente** et en faire parvenir une copie au laboratoire.

Identification du tube	Informations sur la fiche de suivi médical
Nom	Adresse complète
Prénom	Date et heure de prélèvement
Nom de naissance	Nom et qualité du préleveur
Date de naissance	Eventuels antécédents transfusionnels ou liés à la grossesse.
Date et heure de prélèvement	Attestation de vérification de l'identité du patient